

Chauffe-eau solaire



Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guyane à compter du 1er mai 2025

Ces primes sont **calculées par kWh évité** sur la durée de vie de l'équipement, soit **20 ans**.

Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Clients Résidentiel	Clients résidentiels modestes
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≤ 200L		
Neuf	400€	500€
Existant	1000€	1350€
Capacité du chauffe-eau solaire individuel ≥ 200L		
Neuf	800€	900€
Existant	1880€	2050€

Ces primes sont valables sur tout le territoire de la Guyane et pourront se voir substituées dans quelques cas particuliers par des primes plus avantageuses sur les communes de l'intérieur définies dans les pages suivantes.

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	0,3€ / kWh évités annuellement (sur la durée de vie)
---	---

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	0,6€ / kWh évités annuellement (sur la durée de vie)
---	---

Primes économies d'énergie pour les communes de l'Intérieur accessibles par voie routières ⁽¹⁾ :

Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Clients Résidentiel	Clients résidentiels modestes
Capacité du chauffe-eau solaire individuel $\leq$ 200L		
Neuf	1200€	1200€
Existant	1660€	1660€
Capacité du chauffe-eau solaire individuel $\geq$ 200L		
Neuf	2200€	2200€
Existant	2300€	2300€

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	0,35€ / kWh évités annuellement (sur la durée de vie)
---	--

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	0,8€ / kWh évités annuellement (sur la durée de vie)
---	---

(1) : On entend par « Communes de l'Intérieur accessibles par voie routières », les communes suivantes :
Saint-Georges, Régina (hors écart de Kaw).

Primes économies d'énergie pour les communes de l'Intérieur accessibles par voie fluviales et/ou aérienne ⁽²⁾ :

Chauffe-eau solaire individuel résidentiel

	Clients Résidentiel	Clients résidentiels modestes
Capacité du chauffe-eau solaire individuel $\leq$ 200L		
Neuf	1660€	1660€
Existant	2600€	2600€
Capacité du chauffe-eau solaire individuel $\geq$ 200L		
Neuf	3100€	3100€
Existant	3400€	3400€

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	0,4€ / kWh évités annuellement (sur la durée de vie)
---	--

Chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments tertiaires (existants et neufs)	1,05€ / kWh évités annuellement (sur la durée de vie)
---	---

(2) : On entend par « Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne », les communes suivantes : Écart de Kaw, Camopi, Ouanary, Saül, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Écart de Providence. Les 5 écarts du Haut-Maroni sont dans le territoire de la commune de Maripasoula. Mes 2 écarts d'Apagui et Monfina dépendent de Grand-Santi,



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site edf.gf